

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1133 du 9 octobre 1947 promulguant & la Cole française des Somalis et dépendances:

n° 1133

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 octobre 1947

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro
31 octobre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1. — Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances la répartition entre les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer de la contribution à verser par le budget de ces territoires à l'Office de la recherche scientifique coloniale pour l'exercice 1947 j. O. K. F. du 16 septembre 1947, page 9270) Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

pour le gouverneur en mission l'inspecteur des affaires administrateur

LIURETTE